

ditionnel britannique, le Canada, en 1960, avait vendu 78 millions de boisseaux de blé. En 1968, il n'en a vendu que 55 millions de boisseaux. Ce fut la conséquence d'une façon radicalement nouvelle de faire le pain au Royaume-Uni. Maintenant, les boulangers peuvent employer jusqu'à 80 p. 100 de blé tendre et réussir avec aussi peu que 20 p. 100 de blé dur de printemps. En outre, la Grande-Bretagne peut facilement se procurer le blé tendre dans les pays à monnaie faible et épargner ainsi les devises fortes que sont les dollars.

A cela vient s'ajouter un autre changement apporté par nos principaux concurrents à l'exportation. Les États-Unis, l'Australie et la Russie ont tous adopté un régime garantissant une teneur uniforme en protéines. Apparemment, c'est ce que veulent les acheteurs aujourd'hui, cependant le Canada persiste à vendre du blé dont la teneur en protéines varie de 12 à 15 p. 100.

Si l'on songe que le Japon se prépare à adopter la nouvelle méthode britannique de cuisson exigeant de forts pourcentages de blé tendre et une teneur en protéines garantie, il faudrait être aveugle pour ne point en voir l'importance pour les producteurs canadiens et les exportations canadiennes. C'est là une des principales raisons pourquoi une étude approfondie et impartiale de tout notre régime de manutention et de commercialisation du grain me paraît souhaitable, non pas pour rejeter le blâme sur quelqu'un ou sur quelque organisme, mais plutôt pour rendre notre régime plus efficace, plus souple et plus apte à répondre aux exigences du marché moderne.

• (5.30 p.m.)

Je n'ai pas l'intention d'insister davantage sur l'importance de l'industrie agricole pour le Canada. A mon avis, c'est bien évident pour tout Canadien réfléchi. Mais je tiens à répéter que le gouvernement a le devoir impérieux d'aider un secteur important de notre économie nationale qui se trouve présentement en mauvaise posture. Bien des Canadiens dépendent directement ou indirectement de l'industrie agricole, tant pour l'exportation que pour la consommation intérieure. Les impôts élevés payés par cette industrie sont absolument nécessaires pour supporter des programmes comme nos vastes services de bien-être social, sans parler des centaines de petites municipalités.

A titre d'exemple de la situation des fermiers dans ma province du Manitoba, leurs revenus réels en espèces de toutes provenances en 1969 étaient d'environ 250 millions de dollars. D'après le Bureau fédéral de la statistique, la valeur de la production était d'environ 450 millions, ce qui veut dire que le blé

encore entreposé vaut à peu près 200 millions. Si cette production n'est pas écoulee et monnayée, il en résultera un désastre—et ce n'est pas seulement les agriculteurs du Manitoba qui en souffriront, mais des milliers et des milliers d'autres Canadiens des Prairies au littoral de l'Atlantique.

Je prie instamment le gouvernement de considérer la condition de l'agriculture comme une crise nationale et de prendre des mesures immédiates et efficaces pour moderniser l'ensemble du système d'achat, de transport, d'entreposage et de commercialisation de nos récoltes de céréales, qu'il s'agisse de blé, d'orge, d'avoine, de lin ou de graine de colza. Nous possédons la compétence, la connaissance et la faculté d'adaptation. Tout ce qu'il nous faut maintenant, c'est de l'action et une orientation au niveau national.

M. D. R. Gundlock (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de prendre part au débat cet après-midi sur ce que le ministre chargé de la Commission du blé a appelé un faux problème. En jetant un coup d'œil de l'autre côté de la Chambre, je me rappelle les nombreuses occasions où l'on nous a reproché à nous de l'opposition d'être des députés assommants et insignifiants, alors que ce sont les députés ministériels qui ont reçu le mandat du peuple. Mieux vaudrait donc pour nous ne pas perdre notre salive. Monsieur l'Orateur, je voudrais que les électeurs qui ont confié ce mandat soient à la tribune aujourd'hui et voient les fauteuils vides en face.

Une voix: Comptez les vôtres.

M. Gundlock: Ce n'est pas un faux problème. Le ministre, par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, nous a invités à parler aux agriculteurs, à les écouter et à tâcher de les convaincre qu'il fait un si bon travail. Eh bien, monsieur l'Orateur, je voudrais lui demander par votre entremise...

L'hon. M. Lang: Vous n'avez rien compris.

M. Gundlock: ...s'il écoute au moins les agriculteurs qui siègent avec lui au Conseil privé? Ses collègues ne lui offrent-ils pas des conseils sur l'expédition et la manutention des grains? Ignore-t-il, monsieur l'Orateur, qu'il y a en fait des douzaines de personnes qui s'intéressent de façon directe à ce problème, oui, de façon directe? En 1932, j'ai travaillé dans une ferme. En 1936, j'ai commencé à en gérer une grande et en 1939 j'en ai eu une à moi.

Je crois qu'il est à peu près temps que le ministre suive ses propres conseils. Existe-t-il une meilleure place que cette Chambre pour permettre à un fermier de dire ce qu'il pense? Je sais qu'un fermier ne peut parler à titre personnel mais, en tant que député, il le peut,